

Programme d'activités



Service de garde de l'école Bouchard



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord
Québec



Table des matières

Présentation du service de garde	3
Les objectifs du service de garde en milieu scolaire	3
Les valeurs de l'école et du service de garde	3
Le service de garde : un endroit pour s'amuser et se détendre	4
Le programme d'activités du service de garde	4
Les périodes du service de garde	5
Les journées pédagogiques	5
Rôles, responsabilités et communications	5
Encadrement et communication	6
Personnes-ressources du service de garde de l'école	6

Présentation du service de garde

Le service de garde « Papillon » de l'école Bouchard offre ses services aux parents et élèves depuis 2000. Nous accueillons environ 90 à 100 élèves (nombre d'élèves inscrits réguliers et sporadiques) de l'école, inscrits de façon régulière ou sporadique.

Le personnel du service de garde comprend la technicienne du service de garde et une équipe d'éducatrices (et éducatrice spécialisée s'il y a lieu). La responsabilité du service de garde relève de la direction de l'école, au même titre que les autres services de l'école, la technicienne étant le leader du service de garde sur le terrain au quotidien.

Les objectifs du service de garde en milieu scolaire

Le service de garde constitue un milieu de vie complémentaire pour l'élève. Par la constance de la relation développée – souvent pendant de nombreuses années – il s'établit des liens privilégiés entre l'équipe du service de garde, l'élève et ses parents.

Les services de garde en milieu scolaire poursuivent les objectifs suivants :

1. Veiller au bien-être général des élèves et offrir un climat favorable à leur épanouissement.
2. Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat, et dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe.
3. Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique.

Les valeurs de l'école et du service de garde

À notre école/service de garde, c'est dans le respect, l'engagement et la responsabilité que nous favorisons le développement global et la réussite de chaque élève.

Le service de garde complète les services éducatifs fournis par l'école et est principalement axé sur des activités récréatives et de détente. Afin d'offrir un service complémentaire à l'école et assurer la continuité de la mission éducative de cette dernière, la planification de l'offre de services et des activités du service de garde fait partie intégrante du projet éducatif de l'école et en adopte les valeurs.

Le service de garde : un endroit pour s'amuser et se détendre

Il est reconnu qu'en jouant, l'enfant acquiert des habiletés corporelles, sociales et intellectuelles tout en devenant compétent à des niveaux de plus en plus élevés au fur et à mesure de son développement.

Le service de garde est aussi un lieu qui permet aux élèves de se détendre, dans un lieu sécuritaire et bienveillant.

Le programme d'activités du service de garde

Le programme d'activité s'inscrit dans le projet éducatif de l'école et tient compte des orientations du programme de formation de l'école québécoise. Le projet éducatif de l'école inclut les orientations de l'école, et les deux services « d'enseignement et de garde » se complètent tout en s'harmonisant.

Le programme d'activités d'un service de garde en milieu scolaire met l'accent sur le plaisir, la détente et les loisirs tout en favorisant des activités et situations de vie favorisant l'épanouissement et le développement global des enfants. Toutefois, les besoins des enfants utilisateurs varient selon leur âge, le type de services offerts, les divers moments de la journée, etc. Ces besoins varient aussi d'un service de garde à l'autre selon l'environnement physique, social et culturel dans lequel vit l'enfant, ce dont nous tenons compte dans notre approche.

Les périodes du service de garde

La période du matin : La période du matin est de 6h30 au début des classes et se veut une période d'accueil, de calme, de discussions et de jeux de société. Les activités bloc et création sont aussi permis ainsi que le dessin. Une période extérieure a lieu vers 7h20/7h25.

La période du midi : L'heure du dîner est sur deux périodes soit une période de jeux extérieurs et de repas. Lors du premier dîner les plus petits mangent au local du service de garde (SDG) ou dans la classe de préscolaire pendant que les plus grands sont en période de jeux extérieurs libres. À la cloche, les deux groupes sont inversés et les plus grands viennent dîner au SDG. L'accès au four micro-onde est permis et géré par une éducatrice. Les places sont fixées en début d'année et les règles de

conduite (SCP) sont mises en place. En cas de mauvaises température, tous les élèves mangent en classe.

La période de l'après-midi : À la fin des classes, les élèves se dirigent vers leur local de présence identifié et nous débutons par la prise de présence en même temps que la collation pendant les présences. Ensuite vers 14h50-14h55, nous avons des animations prévues en fonction des thématiques choisies en début d'année donc le groupe se dirige à leur activité soit au gymnase, au local SDG, à l'extérieur ou au local polyvalent. Le type d'activité proposé doit être varié. Par la suite tous se dirigent à l'extérieur avec son matériel respectif. **Lorsque possible** en après-midi un local calme supervisé par la TES est disponible pour les élèves qui ne sont pas en mesure de participer à l'activité pour toutes sortes de raisons. Dans ce local, des jeux individuels calmes tel que dessin, lecture et jeux de défis y sont proposés.

Les journées pédagogiques

Durant l'année scolaire, le service de garde de l'école offre ses services aux familles lors des journées pédagogiques. Des sorties sont offertes selon les goûts et les intérêts des enfants et des activités sont proposées par le personnel éducateur en place avec l'aide de la technicienne du service de garde. Le service de garde régulier est toujours offert lors des journées pédagogiques, en complément aux sorties et activités impliquant un coût supplémentaire, si celles-ci sont prévues à l'horaire.

Rôles, responsabilités et communications

Plusieurs instances, comités et personnes sont associés au bon fonctionnement du service de garde scolaire. Ces groupes ont tous comme principale préoccupation le bien-être et l'épanouissement de l'élève.

Encadrement et communication

Encadrement	Type	Description
-------------	------	-------------

Réunion; et Planification	1h15 planification/semaine	Réunion d'équipe pour l'organisation du service de garde. Planification de la semaine, des ateliers et des journées pédagogiques. Suivi des plans d'intervention.
Communication entre les membres du personnel	Fiche de présence Tableau d'affichage Groupe Message internet Verbale	À toutes les périodes de travail, le personnel doit prendre connaissance des différents messages inscrit dans la case mémo de la feuille de présence. La technicienne utilise le babillard et le groupe Message pour mettre les messages importants et personnels. Échange de matériel et d'idée par le groupe internet et remplacement. Les éducatrices s'échangent souvent entre elles les messages et/ou les consignes à chaque début de période de travail
Communication avec les parents	Boîte à goûter ou agenda Verbale Téléphone ou courriel Responsable/technicienne	C'est le messenger entre les parents et le service de garde su besoin. Il peut contenir : lettres, mémos, relevés de compte, messages... Message quotidien au départ de l'élève au besoin. Envoie des différents mémos et/ou messages aux parents. À tout moment, nous pouvons communiquer avec les parents sur divers sujets. Le parent peut communiquer avec la technicienne de leur enfant sur tous les sujets le concernant.

Personnes-ressources du service de garde de l'école

Technicienne du service de garde: Mélanie Lemay

No de téléphone: 450-566-3126 poste 1

Courriel : lemaym @cssrdn.gouv.qc.ca